

Guide D'intervention

sur le **bénévolat**



2 0 0 1
Année Internationale
des Volontaires

Ville
d'Edmundston

Message du Maire

Le dévouement et le sens de communauté des bénévoles de notre municipalité sont source d'inspiration pour plusieurs. Les bénévoles travaillent souvent dans l'ombre et ne comptent pas les heures pour s'assurer le succès d'un événement.

Vous retrouverez dans ce guide l'engagement du Conseil municipal dans le développement, le maintien et la célébration du bénévolat sur l'ensemble du territoire.

Les bénévoles permettent la réalisation d'une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives qui font qu'Edmundston est une municipalité attrayante pour y établir une famille ou une entreprise.

Bien que la municipalité offre déjà un appui à ses bénévoles par l'entremise de ses organismes, elle doit reconnaître davantage l'importance de l'individu qui s'y dévoue cœur et âme. Voici donc la raison d'être de ce guide. Le Conseil municipal veut s'assurer en termes officiels et précis que ses bénévoles ne seront jamais pris pour acquis.

Conscient du fait que le développement d'une municipalité passe par ses bénévoles, le Conseil municipal souhaite ainsi assurer une participation concrète et de longue durée à la créativité souvent ignorée de ces gens.

Jacques P. Martin
Maire d'Edmundston

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Introduction | 3 |
| 2. L'état du bénévole | 4 |
| 2.1. Portrait | 4 |
| 2.2. Profil | 6 |
| 2.3. Droits et responsabilités des bénévoles | 7 |
| 2.4. Problématique du bénévolat | 9 |
| 3. L'importance du bénévolat pour la municipalité | 11 |
| 4. Intervention de la municipalité d'Edmundston face au bénévolat..... | 12 |
| 5. Principes sur le bénévolat | 13 |
| 6. Conclusion..... | 14 |
| 7. Références | 15 |

1 Introduction

L'engagement de milliers de bénévoles représente une richesse pour la communauté et contribue largement à son développement **communautaire, culturel, économique, sportif et social**. Le bénévolat, c'est plus qu'une œuvre de charité; ce geste est devenu une aide mutuelle qui a lieu dans une relation de réciprocité.

Le bénévolat est une façon très spéciale de donner. Lorsqu'une personne devient bénévole, elle fait don d'une partie d'elle-même en y investissant son temps, son énergie, ses compétences et ses sentiments. Celui ou celle qui a visité un musée, a été un patient à l'hôpital ou a un enfant qui pratique un sport amateur, est en mesure d'apprécier la bonté et le dévouement des personnes bénévoles.

Reconnaître le bénévolat dans notre milieu est une façon de souligner la participation d'innombrables gens qui, par de petits et grands gestes, contribuent à rendre notre vie meilleure et plus riche en offrant leur temps et en s'investissant personnellement.

Devant la complexité des problèmes sociaux et l'évolution rapide des modes de vie, la survie d'une grande majorité des organismes qui existent dans la municipalité d'Edmundston dépend du bénévolat.

C'est pourquoi la municipalité d'Edmundston, consciente de son rôle, de ses responsabilités et désireuse de contribuer au développement du bénévolat, entreprend une réflexion qu'elle veut soumettre à ses partenaires dans un esprit de respect mutuel et de partage de responsabilités. Cette réflexion a donc pour but d'améliorer l'efficacité, la crédibilité et le maintien du secteur bénévole.

2 L'état du bénévolat

2.1 Portrait

■ **Sommaire**

Il n'existe pas beaucoup de recherches sur la situation des bénévoles dans la région d'Edmundston. Les deux principaux documents rédigés sur le sujet sont ceux préparés par Monsieur Claude Lord en 1994 (*L'analyse de l'implantation d'un Centre de bénévolat dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick*) et de Messieurs Hermel Couturier et Jean-Guy Vienneau en 1993 (*Vers une utilisation rationnelle des bénévoles de la région d'Edmundston*). Selon ces derniers, en 1993, on compte plus de 3 300 bénévoles dans la région d'Edmundston, c'est à dire 48,3 bénévoles par organisme. De plus, l'étude démontre que chaque bénévole consacre environ 10 heures par semaine de son temps et dépense en moyenne plus de 300 \$ par année dans l'exercice de ses engagements volontaires.¹

Les activités auxquelles participent les bénévoles sont variées. Elles peuvent bénéficier directement à un organisme, aider d'autres personnes ou bénéficier à la société dans son ensemble. Nous pouvons affirmer que même si l'engagement social des bénévoles provient tout d'abord d'une profonde motivation personnelle, leur contribution apporte beaucoup à la communauté.

De façon générale, on retrouve deux grandes catégories de bénévoles. La première catégorie regroupe les administrateurs agissant en tant que planificateurs et s'impliquant dans la prise de décisions. L'autre catégorie regroupe les bénévoles de niveau action, pouvant agir soit à titre d'entraîneurs, d'animateurs, d'organiseurs, etc. Ces derniers ont la possibilité de réaliser des tâches précises et ponctuelles lors d'un événement spécifique.

¹ COUTURIER, Hermel, VIENNEAU, Jean-Guy, *Vers une utilisation rationnelle des bénévoles de la région d'Edmundston*, p. 5, juin 1993.

■ **Contribution du bénévolat**

Les bénévoles d'Edmundston offrent une richesse d'activités communautaires, culturelles et sportives qui font de notre municipalité un endroit attrayant pour établir une famille, une entreprise privée et/ou une succursale, etc. Les nombreuses activités et les festivals qui existent dans notre région témoignent d'une harmonie et d'une diversité commune ainsi que d'une stabilité économique et sociale.

L'étude de l'impact économique et touristique de la Foire Brayonne 1993 démontre une retombée économique directe et indirecte de l'ordre de 6 millions de dollars. Ces données ne représentent qu'une minime partie de ce que rapportent ces activités communautaires à notre région si l'on considère tous les festivals et activités semblables qui prennent place dans notre communauté.

En 1999, les statistiques sur le service des repas chauds offerts par la Croix Rouge indiquent que, sans ses nombreux bénévoles impliqués, on aurait du avoir recours à l'un des moyens suivants pour maintenir le service : augmenter le coût de plus de 60%, diminuer la clientèle de plus de 70% ou éliminer complètement le service. Plusieurs organismes envisagent le même sort si, demain, les bénévoles cessent d'exister ou si la diminution des bénévoles se poursuit.

Sans la présence de bénévoles dans notre communauté, plusieurs services et programmes ne pourraient exister. Ces exemples nous permettent de constater l'apport inestimable du bénévolat à la santé économique et sociale de notre région.

2.2 Profil

■ Profil du bénévole

Définition du bénévolat

*"Le bénévolat peut se décrire comme étant un acte posé volontairement par une personne agissant de son plein gré, de son propre droit, par ses propres moyens, talents ou habiletés et d'après ses intérêts ou penchants particuliers, sans pour cela obtenir directement ou s'attendre à recevoir indirectement des honoraires, gains, valeurs, faveurs ou retours pécuniaires ou matériels, mais lui rapportant au moins une certaine mesure de satisfaction psychologique, physiologique, sociologique ou spirituelle, d'une façon particulière ou combinée, en se dévouant, en étant accueillie par autrui ou en se définissant mieux elle-même. Un tel acte peut être singulier ou répété, temporaire ou permanent, dépendamment des circonstances extérieures, de sa disponibilité et de son intérêt personnel, tout comme de l'intérêt et de la disponibilité d'autrui, et ce, dans le passé, le présent et/ou l'avenir. La personne qui accomplit un tel acte se qualifie de **bénévole**."*²

Motivations du bénévole

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les gens veulent devenir bénévoles. Les principales raisons sont le besoin de servir la communauté, d'aider les gens et de participer à la réalisation d'un projet. Le bénévolat est donc une façon d'apprendre tout en rendant service. Nous notons également l'existence d'un grand sentiment d'appartenance chez les gens qui font du bénévolat, ce qui nous permet de conclure que celui-ci permet l'épanouissement personnel de l'individu. De plus, le bénévolat permet de développer ou d'améliorer sa confiance en soi, de découvrir ses forces et ses talents, de devenir autonome, d'élargir ses connaissances.

² ZAUHAR, John, L'action bénévole : un investissement inestimable, Production Cadre Plus Consultant, p. VII, 1991

Il est évident que d'autres raisons que celles énumérées motivent les gens de la communauté. Entre autres, certaines personnes ressentent le besoin de défendre des droits et/ou de faire avancer une cause spécifique, de façon à apporter des changements majeurs. L'acquisition d'expérience pour se préparer à entrer sur le marché du travail est aussi un motif qui incite les gens à donner de leur temps. Cependant, contrairement à ce que certains peuvent penser, les raisons peuvent être aussi simples que développer des liens solidaires avec de nouvelles personnes ou occuper ses temps libres.

■ **Profil de l'organisme sans but lucratif**

Définition d'un organisme sans but lucratif

Un organisme sans but lucratif est comparable à une entreprise, mais qui n'a pas pour but de faire des profits (monétaires). Celui-ci peut devenir incorporé à la condition que ses buts soient basés sur l'un des aspects suivants : national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel, athlétique, sportif et/ou tout autre but du même genre. Un organisme sans but lucratif peut, par contre, rémunérer son personnel pour soutenir ses orientations logiquement définies par le conseil d'administration. Il peut fonctionner comme une entreprise privée, sans toutefois réaliser des profits qui bénéficieraient aux membres du conseil d'administration.³

2.3 Droits et responsabilités des bénévoles

Ce que les bénévoles sont en droit d'attendre des organismes qui font appel à leurs services et ce que les organismes sont en droit d'attendre de leurs bénévoles.

■ **Les responsabilités d'un organisme envers ses bénévoles :**

- Informer ses bénévoles des politiques et procédures de l'organisme.

³ SOUBRIER, Robert, Planification aménagement et loisirs,2000,production p.66, 2000

- Assigner des tâches en fonction des aptitudes, des préférences et des expériences de vie du bénévole.
- Fournir à ses bénévoles de la formation, de l'entraînement, un milieu de travail adéquat ainsi que des descriptions de tâche précises.
- Offrir aux bénévoles une possibilité d'intégration graduelle afin de créer un sentiment d'appartenance et de réussite personnelle.
- Offrir aux bénévoles des occasions d'avancement et d'épanouissement personnel ainsi qu'une variété d'expériences enrichissantes.
- Être à l'écoute des bénévoles afin de leur permettre une liberté d'expression à tous les niveaux de l'organisme.
- Offrir un encadrement aux bénévoles pour les tâches qu'ils ont à accomplir.
- Manifester aux bénévoles de la reconnaissance et de l'appréciation pour les tâches accomplies.

■ ***Les responsabilités des bénévoles envers l'organisme :***

- Partager ses besoins et ses expériences avec l'organisme.
- Respecter le mandat et bien comprendre les tâches avant de les accepter.
- Exécuter efficacement et honnêtement les tâches et fonctions assignées.
- Accepter d'être dirigés et évalués par le personnel en place, qu'il soit bénévole, permanent ou professionnel.
- Participer à la formation et à l'entraînement fournis par l'organisme.
- Être à l'écoute des avis et conseils des membres de l'organisme.
- S'impliquer directement dans l'intégration de l'organisme.

2.4 Problématique du bénévolat

Le bénévolat apporte une aide considérable et précieuse aux organismes. Par contre, comme partout ailleurs, on y rencontre certains problèmes.

■ **La participation des bénévoles**

Pour que le bénévole ressente un besoin de donner de son temps, il doit d'abord offrir ses services dans un domaine qui l'intéresse. Ses tâches doivent donc répondre à ses goûts, ses intérêts et ses capacités. En effet, le bénévole poursuivra généralement son implication tant et aussi longtemps que sa motivation personnelle sera mise en valeur.

Cependant, il est fréquent de voir des situations dans lesquelles les bénévoles sont forcés ou obligés de participer à une activité quelconque, sans quoi, l'activité ou le service ne pourront être maintenus. L'activité volontaire au départ devient alors une obligation. Par conséquent, il s'en suit une diminution du dynamisme et du positivisme.

Une autre situation assez fréquente est celle où le bénévole doit faire face à des nouvelles exigences. La réalité du monde dans lequel nous vivons force les bénévoles à avoir un plus grand bagage de connaissances avant d'entreprendre chaque nouveau projet. Nous pouvons citer les problèmes sociaux, la recherche de l'autofinancement, l'évolution rapide des nouvelles technologies informatiques, l'aspect légal rattaché à l'incorporation des organismes, etc.

De plus, l'insatisfaction des bénévoles est souvent causée par :

- essoufflement des bénévoles existants
- aucun sentiment d'appartenance à l'équipe
- aucune voix dans la prise de décision
- manque d'appréciation, d'intérêt et de motivation.
- manque d'encadrement, d'entraînement et d'information
- conflits internes

3 L'importance du bénévolat pour la municipalité

La municipalité d'Edmundston offre déjà un appui à ses bénévoles par l'entremise des organismes existants, mais elle doit reconnaître l'importance de l'individu qui participe dans les actions volontaires. Elle doit s'assurer que les nombreux bénévoles de la communauté ne seront pas pris pour acquis et vus comme des gens prêts à tout faire peu importe les circonstances.

En conséquences, il faut établir une relation où les employés municipaux et les bénévoles jouiront d'un climat d'échange sain et agréable. Ce climat favorisera l'établissement de la confiance, le développement du respect et de l'harmonie mutuelle, la consolidation du partenariat, le respect du rythme de chacun, l'assouplissement des exigences, la diminution des attentes, etc. La municipalité doit donc injecter plus de ressources pour appuyer et encourager directement le mouvement volontaire.

Après avoir examiné de près la situation du bénévolat à Edmundston, la municipalité doit préciser le rôle qu'elle entend jouer afin d'assurer la protection des principes sur le bénévolat qui contribue à développer et maintenir la qualité de la vie de ses résidents.

Le point 4 identifie le niveau d'implication de la municipalité afin d'assurer la qualité de vie du bénévole à Edmundston.

4 Intervention de la municipalité d'Edmundston face au bénévolat.

Après avoir considéré de près la situation du bénévolat et son impact sur la qualité de vie à Edmundston, la municipalité a voulu assurer sa participation dans le développement et le maintien du bénévolat sur son territoire. Elle doit donc travailler sur trois axes principaux, c'est à dire: le recrutement, la formation et la reconnaissance de ses bénévoles. Par l'entremise de ces axes de travail, la municipalité reconnaîtra l'importance du mouvement bénévole et suscitera dans le cœur de sa population le désir d'y participer.

4.1 Recrutement

- Promouvoir le bénévolat dans la municipalité afin de susciter le désir et l'intérêt de la population dans l'action volontaire.
- Bâtir une banque de noms de gens qui désirent faire du bénévolat et la rendre disponible aux organismes.

4.2 Formation

- Offrir une session d'information reliée à la formation et à l'appui de base pour venir en aide directement aux bénévoles.
- Fournir de l'aide, de l'appui, des ressources et/ou promouvoir les cliniques théoriques.

4.3 Reconnaissance

- Rendre hommage aux bénévoles sur une base annuelle.
- Reconnaître les bonnes actions des bénévoles afin de valoriser ces personnes dévouées.

5 Principes sur le bénévolat

Le **bénévolat** est un appui essentiel pour la survie des organismes à but non lucratif.

Le **bénévolat** contribue directement à la croissance du développement culturel, économique, social, et sportif.

Le **bénévolat** est un acte libre, gratuit et volontaire.

Le **bénévolat** permet de répondre à la satisfaction personnelle et/ou sociale de la personne qui le pratique.

Le **bénévolat** doit être bâti sur une base flexible, juste et équitable qui respecte les besoins et désirs du bénévole.

Le **bénévolat** doit être reconnu et valorisé afin d'assurer son maintien et son développement.

Le **bénévolat** permet une plus grande gamme de services et d'activités.

Le **bénévolat** permet aux bénévoles de mettre en application leurs connaissances.

Le **bénévolat** augmente de façon directe l'impact positif sur la communauté

6 Conclusion

Dans la municipalité d'Edmundston, nous ressentons une décroissance lente mais non négligeable de l'action bénévole pratiquée par les citoyens en comparaison avec les années passées. Cette réduction est surtout basée sur l'essoufflement continu de nos bénévoles actifs. Cette situation nous indique que nous devons immédiatement prendre les mesures qui s'imposent afin de promouvoir le bénévolat et renouveler les relations entre les bénévoles et la municipalité. La survie et la prospérité des organismes dans les années futures dépend du bénévolat.

Compte tenu de la complexité du problème, la municipalité s'engage à se responsabiliser et promouvoir le mouvement bénévole dans sa communauté. En adoptant les axes d'intervention et la déclaration de principes présentés dans ce guide, la municipalité vient relever l'importance du mouvement bénévole sur l'ensemble de tout son territoire. En précisant ses interventions et son degré d'implication au mouvement volontaire, la municipalité maximise le rendement et l'efficacité du bénévolat qui devient une force réelle, une ressource essentielle, à la survie et à la santé de la municipalité d'Edmundston.

Nous sommes convaincus qu'avec la vitalité des bénévoles existants et le support de la municipalité, **ensemble**, nous saurons nous adapter aux récents changements et assurer la survie du mouvement bénévole.

7 Références

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTRÉAL. *Guide du bénévole*, 1999.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTRÉAL. Rapport annuel, 1999.

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA PÉNINSULE ACADIENNE INC. *Rapport annuel*, 1999.

CONSEIL DES LOISIRS – RÉGION DE QUÉBEC. *Ne parachutez pas vos bénévoles*, 1987.

COUTURIER, Hermel. VIENNEAU, Jean-Guy. *Vers une utilisation rationnelle des bénévoles de la région d'Edmundston* - 1993.

LORD, Claude. *L'analyse de l'implantation d'un Centre de bénévolat au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick* – 1994.

SOUBRIER, Robert. *Planification aménagement et loisirs*, 2000.

VILLE DE BEAUPORT. *Politique sur le bénévolat*, 1998.

ZAUHAR, John. *L'action bénévole : un investissement inestimable*, 1991.

<http://www.volunteer.ca>

<http://CABG.endirect.gc.ca>

<http://www.fortune1000.ca/benevole>